UMS Randonnée Pédestre
40 rue de l'Orme au Charron
77340 Pontault-Combault
Tél 09 79 17 50 92
UMSPC@wanadoo.fr

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en Seine-et-Marne
QUARTIER HENRI IV – PLACE D'ARMES -
77300 FONTAINEBLEAU
☎ : 01 60 39 60 69 / E-Mail : seine-et-marne@ffrandonnee.fr

Assurance R.C.P. WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion BoutonCS70001 – 92814 Puteaux Tél. : 0972720119 ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière: GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 contrat n° 4000716162 /0

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION DU SEJOUR N° 00370/2023/04

2023SEJOUR : PORT-BAIL-SUR- MER (MANCHE)

Du Samedi 9 septembre (17 h) au Samedi 16 septembre (9 h 30)

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association **UMS Sentiers Nature**, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2022/2023 avec assurance RCP (IRA minimum). Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP avec licence 2022/2023 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

DESCRIPTION Port-Bail-sur-Mer, une situation exceptionnelle sur la presqu'île du Cotentin, face aux îles anglo-normandes et à proximité du Mont St-Michel. Le VVF Les Îles Anglo-Normandes à Port-bail-sur-mer s'ouvre sur une longue plage de sable fin. A 2,5 kms du centre de Port-Bail-sur-mer le VVF est composé de 100 gîtes de plain-pied répartis dans un décor maritime de 6 hectares. Les randonnées proposées vous feront découvrir les plus hautes falaises d'Europe de l'ouest, aller sur les pas de Millet et Prévert, découvrir le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, etc…Quelques idées, côté tourisme, pour occuper votre journée libre : la Cité de la Mer à Cherbourg, le jardin botanique du château de Vauville, Barneville-Carteret à Carentan, Saint-Vaast la Hougue (village préféré des français en 2019), Villedieu-les-Poêles capitale du cuivre, Granville autrefois cité corsaire et forteresse de défense du Mont St Michel et aussi surnommée « La Monaco du Nord ».

ADRESSE : VVF Les Îles Anglo-Normandes - 13 avenue Pasteur - 50580 Port-Bail-sur-Mer
Tel : 02 33 04 80 84 Courriel : accueil.port-bail@vvfvillages.fr Site internet : www.vvf.fr

GPS : Latitude : 49.334379 • Longitude : -1.725456

ACCES

Par la route : +/- 385 kms de Pontault-Combault, avec ou sans péage (16,30€)

Par le train : Paris Saint-Lazare => Valognes puis autocar ligne 11 Valognes =>Portbail (32 kms) (Vérifier les dates du séjour pour les billets de train)

PROGRAMME :

- Début du séjour le : 9 septembre 2023, arrivée à partir de 17h
- Chaque jour au programme 3 niveaux de randonnée : Dynamique (20km), Découverte (15km,) Détente (10km)
- Journée libre le mercredi, retour en fin d'après-midi au centre village vacances du séjour.
- Fin du séjour le : 16 septembre 2023 après le petit déjeuner, paniers repas du déjeuner inclus
- Le programme est susceptible de changements en fonction des conditions climatiques

RECOMMANDE :
Chaussures de randonnée en bon état et 2 bâtons de marche.
1 ou 2 boites plastiques hermétiques pour le pique-nique, des couverts ainsi qu'une gourde ou des petites bouteilles pour la rando

HEBERGEMENT :
Hébergement en formule CONFORT à raison d'une personne par pièce avec salle d'eau et WC à partager

RESTAURATION :
Pension complète. Pique-nique chaque midi, y compris le jour du départ
En cas d'allergie ou d'un mode alimentaire particulier prévenir l'organisateur du séjour.

T.S.V.P

NOMBRE DE PLACES RESERVEES : **50** **NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS** :42

PRIX DU SEJOUR : 540 Euros par personne, règlement en trois fois (voir fiche d'inscription)
Chambre individuelle : oui **166€**

Ce prix comprend :
Pension complète vin de table inclus
L'apéritif de Bienvenue
Un repas de terroir
Le bar à Pasta : différentes variétés de pâtes vous seront proposées au déjeuner et dîner en complément du plat de résistance
L'animation dont un groupe musical ou un spectacle en soirée
Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour
Les frais de dossiers
Taxe de séjour **Contribution EIT**
Pourboire
Wifi gratuit

Ne sont pas compris :
Les cafés
Les consommations et achats personnels
Le transport et les déplacements basés sur le co-voiturage
Les excursions et visites optionnelles proposées par le village
L'assurance individuelle facultative « annulation/interruption « proposée par l'assureur de la fédération (bulletin d'adhésion joint)
D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

INSCRIPTIONS :
Les préinscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de : Guy LAURENT
En fonction des réponses, le club vous proposera un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin d'inscription avant le :**31 MAI 2023** accompagné des chèques.

REGLEMENT DU SEJOUR :
Tous les chèques à l'ordre de ***UMS Randonnée pédestre***et datés du jour de l'inscription.
Prix du séjour **: 540Euros**

1er chèque :	180 Euros	1er acompte	encaissement à l'inscription le : 31/05/2023
2ème chèque :	180 Euros	2e acompte	encaissement le :30/06/2023
3ème chèque :	180Euros	Solde	encaissement le : 20/07/2023

Choix d'options : Ajouter un 4ème chèque du montant de l'assurance individuelle facultative « annulation/interruption » (global pour un couple) qui sera encaissé dès l'inscription, et un 5ème chèque du montant de la chambre individuelle qui sera encaissé avec le solde

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DU SEJOUR :

Nom : Guy LAURENT **Mobile** : 06.98.40.72.86 **Courriel : glaurent77@gmail.com**

L'organisateur du séjour est le seul habilité à intervenir auprès du personnel ou de la direction de l'organisme en cas de litige ou de réclamation des adhérents

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET NOTICE SUR LES ASSURANCES INDIVIDUELLES FACULTATIVES :

Pièce jointe ou visible en libre accès sur le site www.randonnee.umspc.com (articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme).

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTIONVVF

Si annulation totale du fait du voyageur :
- **Plus de 30 jours avant la date d'arrivée : 10%**
- **Entre 30 et 8 jours avant la date d'arrivée : 50%**
- **Entre 7 jours et la date d'arrivée : 100%**

REGLES D'INSCRIPTION ET D'ASSURANCES INDIVIDUELLES FALCULTATIVES :

Les conditions de vente des assurances individuelles facultatives ainsi que les autres documents sont également accessibles sur le site
www.randonnee.umspc.com

ASSURANCES INDIVIDUELLES FALCULTATIVES

En cas d'adhésion à l'assurance individuelle facultative de la fédération, celle-ci doit être **OBLIGLATOIREMENT** réglée lors de l'inscription**. Un bulletin d'adhésion par personne et un chèque global pour un couple** (Bulletins fournis)